

Travail en Hauteur et Port du Harnais- Module 2

TH2

Tarif/ Nous consulter

Objectifs

Acquerir les compétences pour la mise en place de points d'ancrage et des lignes de vies

Public Visé

Ce module est destiné à toutes personnes qui seront amenées à poser des points ancrages (ancrages transportables, lignes de vie temporaires)

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Avoir 18 ans minimum
Posséder les aptitudes médicales requises
Comprendre le Français

Parcours pédagogique

Formation théorique : ½ JOURNEE

Les différents systèmes d'ancrage et leurs normes
Techniques de poses et limite des d'ancrages temporaires (EN795 Classe A1 / B)
Techniques de poses et limite des lignes de vie temporaire horizontale (EN795 Classe B)
Utilisation de l'extractomètre
Technique de maintien au poste de travail (EN 358)
Technique de retenue sur toit et pente (EN 353/2)

Mise en situation pratiques et évaluation ½ JOURNEE

Pose d'ancrage temporaire (EN795 Classe A1 / B)
Pose de ligne de vie temporaire horizontale (EN795 Classe B)
Mise en œuvre du maintien au poste de travail (EN 358)
Technique de retenue sur toit et pente (EN 353/2)
Utilisation de l'extractomètre

Evaluation Théorique et pratique

Les + métier

La réglementation spécifiquement applicable au travail en hauteur résulte essentiellement des dispositions prévues par le Code du travail. Le risque de chute de hauteur, comme tout autre risque auquel un travailleur peut-être exposé dans le cadre de son activité, est visé par les dispositions générales du Code du travail. Sa prévention se traite selon les principes généraux de prévention (articles L. 4121-1 et suivants).

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principes de mise en place de points d'ancrage temporaires et mise en œuvre
- Connaître, contrôler et utiliser des lignes de vie verticale et horizontale définitive
- Connaître, mettre en place une ligne de vie temporaire horizontale et verticale

SAS CQPS au capital de 7500€

34, rue des Cosmonautes – Périud 4 – Bât 2 – 31400 TOULOUSE – Tél : 05.61.48.54.70 - www.cqps.fr – contact@cqps.fr

RCS TOULOUSE – SIRET 484 639 844 00030 – TVA intra FR27484639844

Déclaration d'activité : 73310453931 « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

N° CNAPS : FOR-031-2026-09-30-20210587281 – Agrément TFP APS : 3109011201- Agrément CQP PSGE : 3123061202

Agrément SSIAP N° 009 – Habilitation SST : H30818/2023/SST-1/O/16

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.

- Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise.
- Afin d'être au plus près des conditions de travail, le formateur privilégie l'utilisation du matériels fournis par l'entreprise. Dans le cas contraire, nous fournissons le matériel nécessaire a la formation
- Formateurs professionnels titulaire d'une formation à la pédagogie
- Exposé didactique, démonstrations/mise en application
- Supports numériques, INRS, Fiches OPPBTP, fiches techniques fabricants
- Exploitation individuelle de chacun. (e)
- Remise d'un fascicule.

Méthodes et modalités d'évaluation

Suivi :

- Réaliser par les stagiaires avec contrôle du formateur sous forme d'un tableau à disposition de tous, validant les différents exercices demandés

Validation :

- Une attestation avec avis sera délivrée aux stagiaires qui auront participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.

Feuilles et attestation de présenc



Contactez-nous !

Clément PARAYRE
Directeur

Tél. : 0615901729
Mail : clement.parayre@cqps.fr

SAS CQPS au capital de 7500€

34, rue des Cosmonautes – Pérusud 4 – Bât 2 – 31400 TOULOUSE – Tél : 05.61.48.54.70 – www.cqps.fr – contact@cqps.fr

RCS TOULOUSE – SIRET 484 639 844 00030 – TVA intra FR27484639844

Déclaration d'activité : 73310453931 « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

N° CNAPS : FOR-031-2026-09-30-20210587281 – Agrément TFP APS : 3109011201- Agrément CQP PSGE : 3123061202

Agrément SSIAP N° 009 – Habilitation SST : H30818/2023/SST-1/O/16